

Conférences du **TEMPS**

2023

LE **TEMPS** DU DÉBUT DE LA VIE. PARENTALITÉ ET PETITE ENFANCE, LÀ OÙ TOUT COMMENCE.

ANNA ROY
PARENTS & FÉMINISTES

Retrouvez toutes nos conférences sur :
metropole.rennes.fr/le-bureau-des-temps



Conférences du **TEMPS**

27 juin 2023

Le **TEMPS** du début de la vie. Parentalité et petite enfance, là où tout commence.

Intervenantes : Anna Roy, sage-femme et autrice
Elsa Foucraut, administratrice de Parents & Féministes

Ouverture

La parentalité et la période de la petite enfance génèrent un nouveau rapport au temps. Quels en sont les principaux traits ? Comment accompagner et soutenir collectivement les parents dans cette période fondatrice ? Comment favoriser une juste répartition de ce temps ? En quoi le temps des mères est-il spécifique, et quels leviers pour faire évoluer les choses ?

Une conférence proposée par le Bureau des Temps de Rennes
Retrouvez nos conférences sur metropole.rennes.fr/le-bureau-des-temps

Anna Roy : Devenir parent explose tous les pans de l'existence – la vie sexuelle, corporelle, professionnelle, psychique, etc. L'arrivée d'un enfant marque l'entrée fracassante du temps dans l'existence des gens. Tout d'un coup, quelqu'un d'autre devient le maître des horloges de votre vie. Le temps se compresse, il se minute, il se hache. Plus philosophiquement, c'est aussi la fin de l'immortalité car on est projeté d'une génération. Enfin, on affronte des contradictions temporelles – « allaite », « reprends le boulot à deux mois et demi »... Pour les femmes, c'est une période de vulnérabilité, mais aussi une crise maturative dont elles peuvent sortir grandies.

Elsa Foucraut : En devenant parent, on doit accepter de ne plus maîtriser le temps : la grossesse n'arrive pas forcément au moment où l'on aimerait qu'elle arrive, les enfants ne tombent pas toujours malade à un moment qui nous arrange, etc. Il y a aussi ce paradoxe entre un temps plus lent car l'enfant ralentit ce que l'on faisait avant, et une accélération car on court tout le temps. Par ailleurs les jeunes parents n'ont plus de temps collectif, car tout le monde a des temps très différents. Et puis le post-partum n'est pas une expérience heureuse pour tout le monde. On peut être dans un rapport au temps isolé, voire traverser un moment de dépression.

UN CONGÉ MATERNITÉ TROP COURT

Anna Roy : En France, la dépression post-partum touche 15 à 30 % des femmes et le suicide est la deuxième cause de mortalité maternelle. On observe un pic de dépressions post-partum à la reprise du travail. Souvent ce ne sont pas de « vraies » dépressions avec altération du lien mère-enfant, mais on voit des femmes épuisées, qui bossent le jour et ne dorment pas la nuit. Le congé maternité de 2 mois ½ est trop court pour la majorité des femmes. Il faudrait leur donner un crédit-temps de 6 mois renouvelable une fois, à utiliser par elles-mêmes, le co-parent ou un grand-parent.

Elsa Foucraut : Il y a aussi davantage de dépressions post-partum chez les mères contraintes d'arrêter de travailler en raison de difficultés de garde. C'est renforcé par le côté « tout ou rien » : soit on est en congé, soit on travaille, sans aller-retour possible entre les deux. Il faut peut-être penser des questions de transition. C'est pour cette raison que Parents & Féministes préconise de développer le temps partiel dans le cadre du congé parental. Par ailleurs, parler de « droit à prendre un temps partiel » au lieu de « prendre un congé parental à temps partiel » aurait certainement un effet transformateur assez puissant en termes de rapport au travail.

Anna Roy : Les sociologues Clara Champagne et Anne Solaz ont montré qu'avec un enfant, une femme absorbe en moyenne 8 heures de temps supplémentaire par jour – 3 heures de travail domestique, 3 heures de travail parental et 2 heures de charge mentale. C'est très prégnant. Si on me l'avait dit avant, j'aurais compris pourquoi je ne m'en sortais pas. On se sent nulle. Or personne n'y arrive mais tout le monde compose.

Elsa Foucraut : Juste après la naissance, le co-parent est souvent en congé, et il peut y avoir un partage des tâches qui permet à la mère de se remettre de l'accouchement. Le 29^e jour, le congé paternité s'arrête et la mère se retrouve seule, à un moment qui n'est pas choisi. Le co-parent connaît rarement ou jamais cette situation de moment pas choisi. Cela induit une base fondamentalement inégalitaire de répartition des tâches parentales. C'est un construit social. L'État, la loi, prônent un modèle fondé sur un parent principal et un parent secondaire. Chez Parents & Féministes, on pense que ce modèle ne doit pas être imposé, mais surtout que le débat devrait être posé dans la société, pour que le sujet évolue ou en tout cas soit discuté.

DES CLÉS POUR UN MEILLEUR ÉQUILIBRE DES TÂCHES PARENTALES

Elsa Foucraut : Les schémas parentaux sont très hétérogènes, et l'on n'appelle pas à remplacer un schéma par un autre. Les sondages d'opinion montrent qu'environ un tiers d'hommes et de femmes considèrent qu'il ne faut pas changer ce schéma d'inégalités des congés, mais ils confirment aussi que c'est une souffrance pour une majorité de femmes. Elles font face notamment à la charge mentale liée au fait de se soucier d'un autre être – au point parfois de s'effacer soi-même. En 2020, une étude de l'Observatoire des Inégalités montrait une stagnation de l'évolution de l'équilibre des tâches parentales au sein des couples depuis 2003. Il serait intéressant de voir si l'extension à 28 jours du congé deuxième parent, en 2020, a eu un impact. Si l'on porte un regard féministe sur ces questions, on peut postuler que c'est parce que ce sujet relève des femmes qu'il est considéré comme subalterne dans la société. Or c'est un sujet collectif. L'un des enjeux du congé deuxième parent est peut-être de casser cet état de fait.

Anna Roy : Je pense qu'il faut aussi valoriser ce que font les femmes – comme on l'a fait pour la profession de sage-femme. Ce qu'elles accomplissent est absolument merveilleux. On pourrait même en tirer la conclusion qu'elles sont beaucoup plus fortes, beaucoup plus

impressionnantes. Elles se dédoublent et ont accès, par l'accouchement et par des choses liées à la maternité et la gynécologie, à des terrains que les hommes ne connaissent pas.

LA REPRISE, UNE PÉRIODE DÉLICATE QU'IL FAUT REPENSER

Anna Roy : Pour de nombreuses femmes, la reprise est une période très à risque sur le plan de la santé physique et mentale. Souvent, elles ne sont pas remises de l'accouchement, les bébés ne dorment pas la nuit, etc. Et puis d'un coup, alors qu'elles étaient à la maison 24 heures sur 24 et géraient un peu tout, les choses sont différentes. La reprise du travail est une période d'autant plus compliquée qu'elle est précoce. Ça se passe mieux en général quand elle est plus tardive, vers 8-9 mois.

Elsa Foucraut : Certaines femmes sont très contentes de reprendre, d'autres pas du tout, et entre les deux il y a la grande palette de l'ambivalence. Avec son podcast et son livre « La reprise », Thi Nhu An Pham a visibilisé un problème assez peu documenté alors qu'il concerne des centaines de milliers de femmes chaque année. Comment ça se passe ? Quel est le rapport au temps ? Les femmes sont-elles d'accord avec leur situation de reprise ? Leur temps partiel est-il subi ou contraint ? Il serait utile d'avoir ces données pour documenter des demandes de réformes sur les congés maternité / deuxième parent / parental.

VALORISER / RÉMUNÉRER LE TRAVAIL PARENTAL

Elsa Foucraut : Les congés parentaux sont peu rémunérés. De plus, ils sont rémunérés au prorata : si une femme prend un congé parental de 3 mois et demi pour compléter son arrêt maternité, elle sera payée pour 3 mois car on ne paye que les mois pleins. En outre, si les deux parents prennent ensemble un congé parental, un seul est rémunéré. Il faut donc déjà indemniser correctement ce congé parental. Le système actuel pousse certaines femmes à demander une rupture conventionnelle car il est plus intéressant financièrement d'être au chômage. C'est une absurdité.

Anna Roy : Des gens de l'Inserm me disent que médico-économiquement, on gagnerait de l'argent à ce que les gens puissent travailler moins. Il faut aussi penser que ce travail, quand il n'est pas fait par les parents ou les grands-parents, est fait par d'autres femmes qui s'occupent en moyenne de 3 à 4 bébés en même temps et sont extrêmement mal payées, alors que c'est l'un des métiers les plus exigeants. Il faudrait valoriser le temps passé auprès de l'enfant tout petit par les parents ou les professionnelles.

LE DÉSIR D'ENFANT, UNE QUESTION POLITIQUE

Elsa Foucraut : Le service public de la petite enfance est un sujet féministe en ce qu'il touche les femmes, qu'elles soient mères ou professionnelles de la petite enfance. Au-delà du côté garderie, il faut penser la question en termes d'émancipation et de liberté de choix dans la manière dont on envisage son temps après une naissance. Or, si le désir d'enfant reste assez stable chez les femmes, le nombre d'enfants par femme diminue. C'est l'affolement chez les personnes qui s'intéressent au financement des retraites. Dès lors, on s'intéresse à la maternité pour des motifs économiques et non sous l'angle du choix, de l'émancipation, du désir d'enfant. Selon nous, il faudrait augmenter les congés parentaux, faciliter l'adaptation du monde du travail à la vie parentale et valoriser tout ce qui est pris en charge par les femmes. Par ailleurs, le discours nataliste va souvent de pair avec l'idée, que l'on voit monter, que les enfants seraient mieux à la maison la première année. On en revient aux questions de temps. Comment penser cette première année dans la société ? Notre association ne voit pas d'un très bon œil l'idée d'une nouvelle norme sociale consistant à maintenir les enfants auprès des parents la première année, si ça ne va pas de pair avec des congés parentaux mieux rémunérés et une meilleure répartition des tâches parentales, notamment avec le congé paternité. Sinon, les inégalités entre les femmes et les hommes vont inévitablement s'aggraver.

Anna Roy : Dans la pratique clinique, j'ai souvent besoin des grands-parents pour relayer les parents. Ce sont des appuis qui peuvent être vraiment substantiels. Donc, que l'âge de la retraite soit décalé ne m'arrange pas.

LE DROIT AU REPOS

Elsa Foucraut : Dans le livre collectif « Mères sans filtre », Julia Kerninon parle du temps d'écriture, Camille Abbey de l'enjeu de politiser la fatigue et d'avoir du repos, et Renée Greusard du temps de la fête. En tant qu'association, on pourrait aussi parler du temps militant. . . Notre génération a envie d'articuler tous ces temps, et de retrouver du temps de repos, du temps libre. En ville, certaines choses peuvent être faites en termes d'espace public, par exemple pour permettre aux parents de se réunir en ayant leurs enfants qui jouent autour, dans un espace sécurisé, plutôt que d'être obligé d'aller au parc et d'observer les enfants assis sur un banc.

CONCLUSION

Citation de Dominique Méda, sociologue engagée pour les droits des femmes :

« Dans un monde où les femmes travaillent et où les enfants ont besoin d'un minimum (pourquoi un minimum ?) de présence, d'appui, d'aide et de conseils, pères et mères sont tous deux requis pour porter soin et affection aux enfants. Dans un monde moderne qui continue à vouloir voir naître des enfants et leur consacrer du temps, les quarante heures de travail parentales qui semblent être un minimum incompressible, doivent désormais être prises en charge par les pères et les mères de manière équivalente. Il s'agit donc de repenser l'organisation familiale autour du concept de deux apporteurs de salaires, et de deux apporteurs de soins matériels et affectifs, et cela exige une refonte de l'organisation classique des couples, des organisations du travail et de la société tout entière. »

ÉCHANGES

Une participante : Quelles sont les ressources à notre disposition concernant le droit du travail, le droit au temps partiel et plus généralement le droit des femmes ?

Anna Roy : Il faut prendre des conseils juridiques. Les assistantes sociales connaissent très bien la loi et savent beaucoup de choses, mais encore faut-il trouver un créneau. Il y a également les avocats, mais c'est cher. Une lettre d'avocat rappelant à l'employeur les dispositions de la loi autour du congé maternité permet d'obtenir gain de cause. Certaines mairies proposent des permanences. On peut aussi se tourner vers des associations.

Elsa Foucraut : Il y a aussi les syndicats et le militantisme, pour changer les choses. Il y a encore plein de droits à obtenir, notamment sur ces questions d'imposer des conditions de temps partiel.

Une participante : Quand on accouche, on est puissante, vraiment. On ne rend pas forcément cette féminité-là désirable. Il faut débattre pour que ce soit un quotidien qui donne envie et qui fasse moins peur. On m'a refusé un temps partiel à la demi-journée, et la crèche ne pouvait pas non plus. Les choix ne sont pas forcément donnés, et les discussions ne sont pas accessibles à tout le monde. La maternité est encore quelque chose de confisqué.

Anna Roy : Devenir mère est un impensé collectif car c'est un sujet de femmes. C'est aussi un moment où l'on est vulnérable. L'homme moderne est fort et triomphant, or un enfant en bas âge, un accouchement, une grossesse, c'est très encombrant pour l'homme ou la femme puissante. Pour moi, c'est dans la vulnérabilité que se développe la puissance et je pense qu'il faut mettre ces sujets-là au centre. Mais la maternité est aussi de plus

en plus désirable, grâce au travail collectif mené par des femmes de tous horizons. Il faut le souligner : on pèse dans le débat public aujourd'hui. Il y a dix ans, on ne savait même pas ce qu'était une sage-femme. Les choses ont changé, et c'est pareil pour les femmes qui accouchent. Il reste beaucoup de choses à faire, mais de ce côté-là, il y a des choses qui vont bien.

ANNA ROY

Anna Roy est sage-femme, chroniqueuse à «La Maison des Maternelles» - une émission dédiée à la parentalité et à la petite enfance sur France 2, réalisatrice de podcast et autrice de nombreux ouvrages dédiés aux femmes et à la maternité. Elle exerce aujourd'hui en libéral après avoir longtemps travaillé à la maternité des Bluets, à Paris. Son dernier livre paru en 2023 s'intitule «Le post-partum dure 3 ans, alors laissez-vous du temps !». Professionnelle engagée, Anna Roy gagne en 2023 le prix d'éloquence Gisèle Halimi pour son discours « IVG, serons-nous un jour fondamentalement libres ? ».

L'ASSOCIATION PARENTS & FÉMINISTES

L'association Parents & Féministes, basée à Paris et à Rennes, s'intéresse à la parentalité sous un prisme féministe. Elle a deux champs d'actions : l'égalité dans la parentalité et l'éducation égalitaire pour les filles et les garçons. Elle partage des réflexions sur les réseaux sociaux et fait du plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour promouvoir des propositions de réformes, notamment sur les congés parentaux. À Rennes, l'association organise des « Caféministes », qui propose des moments de rencontre et d'échanges entre parents ainsi que des groupes de paroles pour les mères qui viennent d'avoir un enfant. Elle organise également, avec le cinéma Arvor, des séances de cinéma où les parents peuvent venir accompagnés de leurs bébés afin de casser leur isolement.

BIBLIOGRAPHIE

- Le post-partum dure 3 ans, alors laissez-vous du temps ! – Anna Roy – 2023
- La reprise, le tabou de la condition des femmes après le congé maternité – Thi Nhu An Pham – 2022
- Mères sans filtre – Camille Abbey, Anne-Sophie Brasme, Renée Greusard, Elodie Font, Julia Kerninon, Gabrielle Richard, Claire Tran, Illana Weizman – 2023
- Le coût d'être mère – Fondation des femmes – 2023
- Le temps des femmes – Dominique Méda – 2001



Conférences
du **TEMPS**

LE **TEMPS** DU DÉBUT DE LA VIE.
PARENTALITÉ ET PETITE ENFANCE, LÀ OÙ TOUT COMMENCE.

ANNA ROY
PARENTS & FÉMINISTES



02 23 62 20 95 | temps@rennesmetropole.fr
metropole.rennes.fr/le-bureau-des-temps | @BuroTempsRennes

 **RENNES**
Ville et Métropole